

Vittorio Peri, *Orientalis Varietas*

**Roma e le Chiese d'Oriente - Storia e Diritto canonico.
Roma, Pontificio Istituto Orientale, 1994, in-8° , 500 p.
(Kanonika, 4)**

Hinweis: Diese Rezension übernehmen wir mit freundlicher Genehmigung aus der [*Revue de droit canonique* \(Strasbourg\)](#).

La séparation des Églises, notamment de l'Église latine et des Églises orthodoxes, encore en cette fin du xx^e siècle reste un signe de scandale. Certes, surtout depuis Vatican II, des efforts sont faits pour une meilleure compréhension réciproque, destinée à aplanir les difficultés qui empêchent le rapprochement. À cette fin, le dialogue, inauguré en 1980, entre l'Église romaine et les Églises orthodoxes, constitue une initiative prometteuse, à laquelle il convient d'ajouter, entre autres, l'institution par le motu proprio *Europae Orientalis*, du 15 janvier 1993, de la Commission interdicastériale " pour l'Église de l'Europe orientale ". Celle-ci remplace, en fait, l'ancienne Commission *Pro Russia*, qui avait été établie en 1925 par Pie XI, unie d'abord à l'ancienne Congrégation pour l'Église orientale et qui est devenue autonome en 1930 ; il était difficile de la maintenir depuis l'effondrement de l'ex-Union soviétique et du bloc des pays communistes.

1

Un préalable à toute tentative de rapprochement des Églises est une connaissance exacte du passé, car très souvent ce sont des aspects tout à fait secondaires et sans réel fondement théologique qui sont à l'origine des dissensions. Mais cela demande de longues et patientes recherches d'ordre historique. C'est à des recherches de cette sorte que s'est livré, pendant plusieurs décennies, Vittorio Peri, qui exerce la fonction de " scrittore " grec à la bibliothèque vaticane ; il s'est particulièrement intéressé aux relations de l'Église latine et de l'Église byzantine de tradition slave. Dans le présent ouvrage, le lecteur ne trouvera pas une histoire complète des relations entre les Églises susdites. Comme le titre *Varietas* l'indique, l'auteur traite dans cinq essais quelques-unes des questions qui concernent les rapports entre ces Églises. Dans une première étude, il souligne les torts qui incombent à chacun des partenaires dans la séparation. Dans une deuxième étude, il donne un aperçu des tentatives d'union faites au cours de l'histoire et sur la manière dont cette union avait été conçue notamment à l'époque du droit classique et du concile de Trente. Les deux derniers essais sont consacrés l'un, à l'Institut pontifical oriental de Rome et l'autre à la Congrégation de l'Église ou des Églises orientales et tout particulièrement à l'action de l'Église catholique en Russie : deux études indispensables pour qui s'intéressent à l'histoire et au développement de ces deux institutions, mais tout

2

spécialement pour se faire une idée des tentatives entreprises en Russie après 1919 pour y favoriser l'établissement d'une hiérarchie catholique latine.

À la fin du volume, sur près de 200 pages, le lecteur trouve reproduit le texte de nombreux documents (encycliques, motu proprio, brefs, constitutions, statuts...) concernant : - 1. La Congrégation pour la ou les Églises orientales. - 2. La Commission *pro Russia*. - 3. L'Institut pontifical oriental. C'est dire que l'ouvrage constitue un excellent instrument de travail pour tous ceux qui, d'une manière ou d'un autre, doivent s'occuper des relations entre Rome et les Églises orthodoxes.

3

René Metz